terrain d'arts
en loire-atlantique

Rapport d'Orientation Budgétaire

Exercice 2027

Le contexte de l'exercice budgétaire 2027 et les grandes orientations du projet

Expérimenter un nouveau modèle en période de grande incertitude : quand l'audace s'allie à la prudence

Mixt est né officiellement le 1er janvier 2025, son nouvel organigramme issu de la fusion de MDLA avec Le Grand T est entré en vigueur en février 2025, et sa première saison d'activité (25-26) a vu s'enchaîner les "premières fois" : premiers Projets Artistiques de Territoire, premières réunions du Comité des Territoires, premières réunions des PARLA, premières formations sur mesure dans les écoles de musique à l'automne 25, ouverture du site nantais et ouverture du restaurant Qui Som en décembre 25, lancement de l'activité d'animation en janvier 26, lancement de l'activité de location d'espace et du catalogue de formation en mars 26, première réflexion sur la stratégie d'accompagnement des artistes au printemps 26.

Certaines de ces activités, et notamment celles qui font de Mixt un projet expérimental innovant, ne se sont déployées que quelques mois : le restaurant et le secteur animation n'existent que depuis 8 mois, l'organisme de formation, l'activité de location d'espace et le Cercle des mécènes ont 6 mois. Il est donc encore un peu tôt à ce stade pour extrapoler les premiers résultats, et la prudence s'impose : un temps d'observation est nécessaire.

Parallèlement, le contexte dans lequel évolue la filière spectacle vivant en 2026, entre attaques sur sa légitimité comme politique publique, et menaces sur ses sources de financement, est particulièrement incertain. Les aléas deviennent la règle et le pilotage s'apparente souvent à une navigation dans le brouillard. Lancer un nouveau modèle d'institution culturelle avec si peu de certitudes quant à l'avenir de ses financements publics est cependant un risque nécessaire : sans prise de risque à la fois économique (avec le lancement d'activités destinées à générer des recettes propre), et culturelle (en élargissant le projet et son site à des activités citoyennes autres que la création artistique pour élargir sa base et ses alliances), la mise en danger de l'institution serait encore plus forte.

C'est donc à un mélange d'audace et de prudence que le conseil d'administration de Mixt est invité pour cet exercice budgétaire 2027.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

Combiner des missions de service public et de nouvelles activités destinées à augmenter les recettes propres : donner à comprendre le modèle économique et établir des indicateurs de suivi de gestion clairs et lisibles.

Une des particularités du projet de Mixt est de combiner

- des activités de service public (inscrites à son cahier des charges et financées par des subventions, comme l'éducation artistique et culturelle, l'accompagnement des artistes, les activités culture-social)
- des activités purement commerciales (comme le restaurant, la location d'espace et le mécénat)
- des activités hybrides (de l'ordre du service public mais générant des recettes propres, comme la formation, la construction de décor, la diffusion de spectacles)

Cette combinaison, inhabituelle à cette échelle pour un EPCC, nous oblige à une vigilance particulière pour le suivi des indicateurs de gestion. C'est pourquoi ce ROB cherche à rendre le plus lisible possible la complexité liée à la cohabitation de modèles économiques différents au sein du même établissement. De même, il propose une présentation qui rend particulièrement clair le suivi des indicateurs budgétaires.

La polyactivité modifie également en profondeur d'autres aspects de la vie de l'établissement - qui n'impactent pas nécessairement la trajectoire budgétaire mais nous font sentir l'importance du virage à l'œuvre : la relation aux cultures métier, à l'usage des lieux, à l'accueil de la diversité, à l'intensité du travail.

Coordonner et mettre en visibilité les activités territoriales

Une des priorités de l'année 2027 sera de rendre plus visible et plus lisible l'activité territoriale de Mixt, qui est diverse en qualité et massive en quantité, mais dont peu de personnes ont la vision globale. Avec le Comité des Territoires, nous nous emploierons à travailler cette dimension, en imaginant des outils et en multipliant les contacts avec les élus du territoire.

27-28 : vers la stabilisation

26-27 est une saison pleine qui va nous permettre d'observer tout le potentiel de Mixt, à la fois à l'échelle du territoire et de son site nantais, et de mieux comprendre la manière dont le projet se traduit dans le réel. Nous commencerons notamment à y voir plus clair sur sa capacité à générer des recettes propres, mais aussi sur sa capacité à favoriser réellement la mixité des usages sur son site nantais.

Vivre 26-27 va nous permettre de poser une matrice pour 27-28, qui pourrait être une référence pour les saisons suivantes : capacité à produire de l'activité, capacité à générer des recettes propres, capacité à accueillir des activités de séminaire et des initiatives citoyennes. Bref, capacité à traduire dans le réel l'utopie inscrite dans le projet.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

Rapport d'Orientation Budgétaire

Budget Principal - Mixt

Exercice 2027

I. Les orientations budgétaires de l'année 2027

Le budget 2027 est un budget d'ajustement et de consolidation du modèle économique de Mixt. L'année 2026, nous sert d'étalon et permet d'y voir plus clair dans les grands équilibres de l'établissement, les ajustements à faire et dans le développement de nos activités commerciales.

Il comporte son lot de complexité et d'inconnu pour les raisons suivantes :

- La fin de la GTA sur le bâtiment et la mise en route des contrats de maintenance.
- L'expérimentation d'un nouveau modèle économique qui doit faire ses preuves avec le lancement d'activités commerciales : le restaurant, l'organisme de formation, les activités de privatisation et de mécénat.

Les indicateurs que nous observons avec attentions sont :

- La marge disponible pour l'activité artistique et culturelle résultant des recettes de fonctionnement moins les charges de fonctionnement.
- La marge brute réalisée par les activités commerciales résultant des recettes des activités commerciales moins les charges d'activités de ces activités. Cette marge vient alimenter le disponible pour l'activité artistique et culturelle.
- Le résultat prévisionnel de l'exercice que nous pilotons avec attention pour être en mesure de solliciter si besoin les réserves de Mixt afin d'alimenter l'activité artistique le temps que les activités commerciales se développent.
- le résultat du restaurant, dont le suivi budgétaire diffère totalement du reste des activités de l'établissement, puisque les salaires des employés comptent comme des charges d'activité (budget annexe), et n'entrent pas dans la composition de la masse salariale du Théâtre en Ordre de Marche (à la différence des salaires attachées aux autres activités commerciales).

A. Théâtre en ordre de marche

Coût de fonctionnement du théâtre dans ses locaux de repli et entrée dans le futur lieu

Le coût prévisionnel du fonctionnement 2027 est en baisse par rapport au budget primitif 2026. Il prend en compte les facteurs suivants :

- L'ajustement des charges suite aux consommations observées sur l'année 2026 :
    - Fluides
    - Nettoyage des locaux
    - Maintenance et entretien des bâtiments
    - Maintenance des espaces verts
    - Gardiennage et sécurité

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

Précisions que le changement de convention collective dans le secteur de la sécurité a un impact très important sur le budget alloué à la sécurité du site. Les prestataires nous ayant informés dans le courant de l'année 2026 que les agents de sécurité seraient facturés 6h même pour des prestations de 3h. Nous travaillons pour réduire cette hausse conséquente en explorant la possibilité d'une embauche directe d'un agent de sécurité au quotidien en CDD dans un premier temps afin de réduire les prestations demandées aux entreprises de sécurité.

Évolution de la masse salariale

2027 est une année où l'équipe est quasiment au complet sur une année civile entière.
Au total ce sont 89 salariés permanents (budget principal et budget annexe), équivalents à 75 ETP et répartis comme suit :
82 salariés sur le budget principal

- 62 salariés du siège dont un poste encore vacant à ce jour.
- 20 professeurs de danse et de musique à temps très partiel intervenant en milieu scolaire dans le cadre de Musique et danse à l'école - équivalent à 6 ETP (Équivalent Temps Plein).

7 salariés sur le budget annexe dédié au restaurant dont un poste vacant. Nous y reviendrons après dans le cadre du budget annexe.

En coût financier, il est à noter que le volume de la masse salariale de Mixt est en légère baisse par rapport à l'année 2026.
Les variations de la masse salariale s'expliquent de la façon suivante :

- La baisse s'explique par un moins grand recours aux renforts par rapport à l'année 2026 particulièrement dense et nécessitant beaucoup d'adaptation.
- Le départ en retraite d'une médiatrice-conceptrice remplacée par une chargée de médiation.
- Par ailleurs, cette baisse est partiellement compensée par l'évolution classique de la masse salariale :
    - La quasi-totalité des postes seront pourvus sur une année complète d'exercice : Sur les trois postes vacants en 2026, deux postes ont fait l'objet d'un recrutement au cours de l'année 2026 (un technicien son et une chargée de communication arrivée en septembre 2026).
    - Nous appliquerons les mesures individuelles automatiques liées à l'ancienneté (13 personnes en 2027).
    - Nous appliquerons la réévaluation automatique et obligatoire du point d'indice pour les salarié·es de l'équipe dépendant de la convention collective ECLAT : Les professeurs de danse et de musique.
    - Du fait des ajustements dans notre organisation consécutifs à la fusion, nous prévoyons le repositionnement de certains salariés sur la grille pour 2027.

Les mesures prises pour contenir la masse salariale sont les suivantes :

- Nous envisageons une revalorisation minimale de la grille salariale en 2027 en raison du contexte économique et des incertitudes qui pèsent sur le refinancement de l'établissement à court et moyen termes. Pour l'heure les négociations (Négociation Annuelle Obligatoire - NAO) sont en cours avec le CSE.
- Un poste reste vacant à ce jour : un poste de chargé du développement commercial et du mécénat. Ce poste nous permet dans l'immédiat de prendre des renforts dans les domaines où la charge est la plus dense et d'être au plus juste au regard des besoins et du développement de l'activité.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com

Coût de communication

Le budget dédié à la communication pour 2027 est en baisse par rapport au budget prévisionnel initial de 2026 qui portait le budget communication à 290 000 euros.
Nous faisons ici l'hypothèse qu'un budget prévisionnel à 250 000 pourrait convenir, les opérations de lancement de l'établissement n'étant plus à faire. Par ailleurs, les ressources internes permettent de produire du contenu. L'enveloppe reste conséquente pour permettre de communiquer sur les différentes activités de l'établissement Une nouvelle politique de communication est notamment à l'étude pour mieux faire connaître le large spectre des activités portées par Mixt et ses partenaires à l'échelle de tout le territoire départemental, notamment en direction des élu·es siégeant au Comité des territoires.

Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements sont en légère hausse par rapport à 2026.
Elles prennent en compte la quote-part des investissements effectués sur les années précédentes et en particulier :

- La livraison de l'atelier de construction de décors et donc son amortissement depuis dec 2025
- Les investissements pour l'équipement technique de la salle 350 et des studios, effectués en 2025.
- Les investissements pour le mobilier des espaces intermédiaires, des bureaux et du restaurant, effectués en 2025.
- Les investissement effectués en 2026

Auxquels s'ajoute la quote-part des investissements prévus pour l'année 2027.

Nous retrouverons en produit la quote-part des subventions versées au titre de la rénovation de l'atelier, des investissements pour la salle 350 et les studios.

Charges exceptionnelles et impôts sur les sociétés

Précisions que sur 2026, la part de l'impôt sur les sociétés dans les 155 000 euros inscrits dans le budget prévisionnel est minime. Il s'agit majoritairement de charges exceptionnelles.

Compte tenu de tous ces éléments, le coût de fonctionnement pour l'exercice 2027 pourrait prendre la forme suivante :

Théâtre en ordre de marche	Réalisé 2025	Prévue 2026	BP 2027
Masse salariale fonctionnement	4 491 026	4 773 710	4 746 030
Autres charges de fonctionnement	1 278 470	1 230 452	1 273 820
Communication	269 565	245 000	250 000
Dotations Amortissements – Provisions	201 094	453 967	473 900
Charges exceptionnelles et Impôt sur les sociétés	139 577	155 453	10 00
Total I	**6 379 732**	**6 858 583**	**6 753 750**

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com

TOM Ventilé	Réalisé 2025	Prévue 2026	BP 2027
Masse salariale	*70.40%*	*69.60%*	*70.27%*
Autres charges de fonctionnement	*29.60%*	*30.40%*	*29.73%*

B. Structure prévisionnelle des ressources 2027 de l'EPCC

Participations, subventions et autres ressources stables

A l'occasion de la modification des statuts de l'EPCC, de nombreux échanges ont eu lieu entre les membres fondateurs pour étudier la possibilité d'un refinancement de l'établissement à court et moyen terme.

Le contexte économique, qu'il soit local ou national, a rendu ces négociations délicates.

Pour commencer, la Région a annoncé en mars 2025 son départ de l'EPCC, effectif au 1er janvier 2026. Le budget de fonctionnement 2027 que nous présentons dans ce Rapport d'orientation budgétaire est donc amputé des 100.000€ de subvention régionale dont bénéficiait depuis sa fondation en 2014 l'EPCC Le Grand T.

Les lourdes pertes de ressources financières accusées par le Département de Loire-Atlantique depuis 2024, la pression accentuée sur les budgets culturels de la ville en raison de la décision de la région de supprimer ses dotations financières à la quasi-totalité de ses opérateurs culturels, ont empêché ces deux collectivités de considérer la possibilité d'un refinancement de Mixt en 2027.

Seul l'Etat, siégeant au CA dans le cercle des membres fondateurs de l'EPCC depuis le 1er janvier 2025, a annoncé en plus de sa contribution statutaire de 150.000€ une augmentation de ses subventions.

Contributions statutaires

L'hypothèse posée concernant les contributions statutaires pour l'exercice 2027 est donc :

- Un maintien de la contribution du département de la Loire-Atlantique (5 735 000 €)
- Un maintien de la contribution de la Ville de Nantes (487 837 €)
- Un maintien de la contribution de l'Etat (150 000 €)
- Le retrait total de la contribution de la Région (0€).

Subventions de fonctionnement et missions dédiées

En sus des contributions statutaires, l'établissement reçoit des subventions dédiées à certaines missions spécifiques :

- Du département au titre de l'accompagnement des artistes au RSA (70 000 €) qui vient financer le salaire du collègue qui pilote cette mission.
- Des communes et EPCI au titre des interventions en milieu scolaire (360 000 €)
- De l'État, plusieurs missions détaillés ci-dessous pour un total de 296 000 € :
    - Un apport pour la mise en œuvre du jumelage avec les Collèges (20 000 €)
    - Un apport pour la mise en œuvre des classes théâtres (11 000 €)
    - Un apport pour la mise en œuvre d'un jumelage avec le quartier Halvêque (15 000 €)
    - Un apport complémentaire au titre du fonctionnement (250 000 €)

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com

Par ailleurs, nous bénéficions de subvention de l'ASP (Agence de Services et de Paiements des politiques d'aide à l'emploi) à deux titres :

- l'embauche en CDI de deux anciens intermittents du spectacle via le Fonpeps
- et l'aide à l'emploi au titre de l'accueil de 4 apprentis techniques (plateau, lumière, son et menuiserie).

Autres produits

Produits divers de fonctionnement

L'internalisation de la gestion du Resto Bar *Qui Som* conduit à mettre en place ce qu'on appelle des remontées de services. Une partie des recettes d'activité du Resto Bar sert à payer ses charges de fonctionnement, exactement comme s'il était une entreprise autonome. Tout ce que l'établissement met à la disposition du restaurant lui est donc refacturé, et notamment :

- Un espace de travail en ordre de marche
- L'amortissement du matériel qui a fait l'objet d'un investissement par l'établissement au titre de l'activité du restaurant.

Ces dispositions, outre qu'elles permettent à l'EPCC de disposer d'une ressource pour financer une partie de son fonctionnement, permettent aussi au restaurant de ne pas prêter le flanc à de possibles accusations de concurrence déloyale. Il est clair en effet que l'activité de restauration développée par Mixt ne bénéficie d'aucun avantage qui lui permettraient par exemple de pratiquer des tarifs inférieurs à ceux de ses concurrents du quartier.

Au total, il est attendu environ 54 300 euros de remontées de service de la part du restaurant.

On trouvera également ici les cotisations liées à l'adhésion au Comité des territoires aussi bien au titre des Tournées qu'au titre des Projets Artistiques de Territoire. Soit au total 29.800 euros.

Produits exceptionnels et reprises de provision

Attention, deux facteurs peuvent fausser la lecture comparative entre les financements stables de 2025, 2026 et 2027 dans le tableau ci-dessous :

- En 2025, la fusion du Grand T et de MDLA entraîne des écritures comptables qui apparaissent ici
- La fin du contrôle fiscal du Grand T entraîne de nombreuses reprises de provisions.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

Financements Stable	Réalisé 2025	Prévue 2026	BP 2027
Contributions statutaires			
Participation statutaire Département	5.735.000	5.735.000	5.735.000
Participation statutaire Ville de Nantes	487.837	487.837	487.837
Participation statutaire de l'État	150.000	150.000	150.000
Participation statutaire Région	100.000	0	0
Subventions de fonctionnement et missions dédiées			
Département – mission RSA	0	70.000	70.000
DRAC – Missions spécifiques (Grand T et MDLA)	76.000	296 000 + 250 000 *	296.000
Communes et EPCI au titre - IMS	383 199	366 985	360 000
Aide à l'emploi / apprentis	16 750	26 166	25 000
Autres produits			
Produits divers de fonctionnement	106 908	98 269	88 100
Produits financiers	41 340	0	0
Produits exceptionnels et cessions d'actifs	55 831	92 792	0
Quote-part de subvention virée au résultat	44 612	283 010	283 010
Transfert de charges	45 092	42 000	30 000
Reprise sur provisions autres que d'activité	639 284	28 290	0
Total	**7 881 853**	**7 926 349**	**7 524 947**

* Nota bene : Les 250 000 euros qui apparaissent dans le budget 2026 correspondent à la subvention votée par la DRAC en 2025 et basculée sur l'exercice 2026 par décision du CA le 5 décembre 2025.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
099_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

Marges brutes des activités commerciales

Le changement du modèle économique de Mixt réside principalement dans le fait que nous développons des activités à caractère commerciale dont les bénéfices doivent venir abonder la marge disponible pour l'activité de service public.

Nous attendons une recette brute positive de 5 activités en particulier qui participent au projet artistique et culturel de l'établissement :

- Les constructions de décors
- La formation professionnelle
- Les locations d'espace
- Le mécénat
- Le Resto/Bar qui fait l'objet d'un budget annexe spécifique.

Nous appelons recettes brutes la différence entre les recettes générées par les activités commerciales et les charges variables de ces activités (hors coût de fonctionnement et coût salariaux).

Année 2027	Charges variables	Recettes	Résultat
Construction de décors	*285 000*	*340 000*	55 000
Formations Professionnelle	*33 921*	*104 040*	70 119
Location d'espaces	*54 000*	*160 000*	106 000
Mécénat	*3 000*	*30 000*	27 000
TOTAL	***375 921***	***634 0401***	**258 119**

Il est important de rappeler que ces résultats cumulés ne permettent pas de reconstituer à eux seuls la marge nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement, estimée à 1.330.000 M€.

Les recettes issues des activités artistiques et culturelles

Les recettes issues des activités de service public sont de plusieurs ordres :

- des recettes de billetterie qui retrouveront un volume de référence sur la saison 26-27, première saison pleine de Mixt, après trois saisons mobiles et une activité réduite,
- des recettes liées aux partenariats avec d'autres opérateurs sur Nantes et sur le département dans le cadre de coréalisations et autres projets communs, dans le cadre de dispositifs renouvelés,
- des apports de subventions de l'État et la métropole de Nantes pour la coordination de dispositif impliquant plusieurs structures culturelles :
    - La Métropole de Nantes pour l'opération Chapiteau (40.000 €) qui réunit les opérateurs de 5 communes de autour du maintien d'une longue série de représentations d'un spectacle de cirque sous chapiteau sur le site du Parc des Chantiers, chaque année en novembre (Onyx à Saint Herblain, La Fleuriaye à Carquefou, Capellia à La Chapelle sur Erdre, le Pianocktail à Bouguenais et Mixt à Nantes).
    - Notons ici la fin de Solstice, le Pôle Européen de Production des Pays de la Loire initié par la DRAC de 2023 à 2026 et qui réunissait dans un grand projet de coopération internationale 5 opérateurs labellisés par l'État (le lieu unique, Mixt et le CCNN à Nantes, le CNDC et Le Quai à Angers).

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com

C. Calcul et utilisation prévisionnelle de la marge d'activité 2027

La « marge d'activité » mesure l'écart entre le total des financements « stables » et le coût du théâtre en ordre de marche (masse salariale des permanents + frais de fonctionnement). La marge d'activité matérialise ainsi les moyens disponibles pour la mise en œuvre de l'activité une fois posées et financées les bases sur lesquelles il s'appuie.

Calcul de la marge d'activité	Réalisé 2025	Prévue 2026	BP 2027
Théâtre en ordre de marche (TOM)	6.379.732	6 858 583	6 753 750
Financements stables	7.881 853	7 926 349	7 524 947
Marge Artistique	1 502 120	1 067 766	771 198
Charges variables des activités commerciales	355 226	418 901	375 921
Produits des activités commerciales	453 448	641 209	634 040
Marge brute des activités commerciales	98 222	222 307	258 119
Marge artistique cumulée (marge artistique + marge brute)	1 600 342	1 290 074	1 029 317
Ratio	20.30%	16.28%	13.68%

La marge artistique prévisionnelle de Mixt s'établit à 1 029 317 € pour l'année 2027 soit 13.68% des financements stables.

Nos projections budgétaires évaluent les besoins minimaux de l'EPCC en marge d'activité à 1,33M€ si l'on veut qu'il déploie toute l'étendue des activités de service public inscrites à son cahier des charges (coopération territoriale, éducation artistique et culturelle, culture et lien social, accompagnement artistique, déploiement d'une offre de qualité accessible au plus grand nombre).

En 2026, nous avions pris deux décisions importantes :

- la première de diminuer la marge d'activité à 1.275.000 €
- La deuxième de prendre sur les réserves de l'établissement à hauteur de 300 000 euros pour alimenter la marge d'activité.

L'exercice 2026, en cours, s'oriente d'ors et déjà un peu différemment :

- Le report exceptionnel de la subvention de la DRAC de 250 000 euros sur 2026 permet de combler en grande partie le déficit prévisionnel.
- Les charges envisagées pour le fonctionnement (fluides, nettoyage…) de l'établissement sont inférieures à ce que nous avions envisagé.
- En revanche, les recettes constatées en 2026 pour les activités commerciales sont inférieures à nos attentes initiales, ce qui nous a conduits à ajuster à la baisse nos prévisions pour 2027.

L'un dans l'autre, nous pouvons envisager un atterrissage à l'équilibre pour 2026.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com

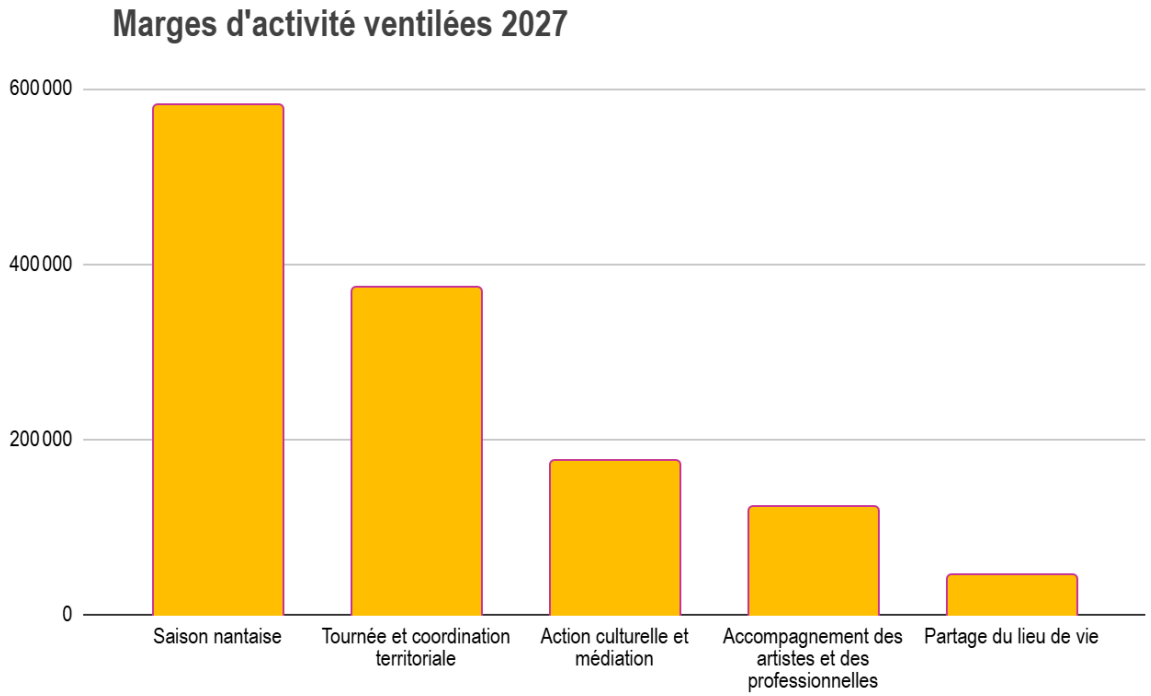
Pour s'assurer de la bonne marche de l'établissement et maintenir la marge artistique 2027 à 1.300.000 M€, nous proposons au CA, comme en 2026, de solliciter les réserves que l'établissement a pu constituer dans la période des saisons mobiles, à hauteur de 270.000€.

L'objectif est de donner le temps à l'établissement de trouver son rythme de croisière et aux activités commerciales de se développer dans de bonnes conditions tout en maintenant une activité artistique et culturelle de qualité.
Ce temps d'expérimentation de trois ans (2026, 2027 et 2028) pendant lequel nous vous proposons de nous appuyer sur les réserves de l'établissement permet :

- d'une part de sécuriser l'établissement dans une période où celui-ci prend des risques en expérimentant un nouveau modèle et de nouvelles activités.
- d'affiner son modèle économique et de l'ajuster pour trouver le point d'équilibre.
- d'établir avec précision son besoin en refinancement dans un contexte que nous savons très compliqué pour les membres fondateurs.
- de faire face aux aléas de plus en plus fréquents.

A l'issue de ce temps d'expérimentation, il sera alors nécessaire d'arbitrer sur la stratégie à mener et d'ajuster le cahier des charges de l'établissement au regard des financements (publics et privés) sur lesquels il peut compter.

L'hypothèse faite ici est celle d'une marge artistique augmentée de 270 261 € en 2027 pour atteindre 1.299 578 euros. Dans cette hypothèse la marge d'activité pourrait se répartir comme suit :



Les grandes orientations stratégiques du projet se déploient en veillant aux grands équilibres entre tous les axes de ce nouveau projet.
La répartition de la marge dans le schéma ci-dessus permet de visualiser l'utilisation des subventions publiques pour financer des activités inscrites au cahier des charges de l'établissement. Cependant, les volumes de subvention affectés à chaque activité ne sont pas nécessairement corrélés au volume d'activités porté par Mixt dans chaque domaine. Par exemple, le dispositif Musique et Danse à l'école, qui irrigue 150 écoles dans 80 communes du département et touche environ 4500 élèves, ne consomme aucune marge artistique,

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

puisqu'il est entièrement financé par les communes bénéficiaires du dispositif pour environ 360 000 euros. Il est donc invisible dans ce schéma alors même qu'il vient alimenter nos missions sur le territoire, et qu'il est porté par les compétences en ingénierie de Mixt. De la même manière, toutes les formations dispensées en école de musique sont financées par les OPCO des apprenants et ne consomment aucune marge artistique, mais sont bien rendues possibles par le travail de l'équipe permanente de Mixt. Enfin, les actions répertoriées dans la section "action culturelle et médiation" se déroulent en majorité à l'extérieur de la métropole

En nombre d'actions, plus de la moitié des activités portées par Mixt se déroulent donc bien sur le territoire de Loire-Atlantique hors métropole.

D. Déploiement de l'activité de Mixt

DU CÔTÉ DU TERRITOIRE : Coopérations culturelles en Loire-Atlantique et sur la métropole nantaise

Mixt s'inscrit dans les dynamiques territoriales déjà là en entrant en dialogue avec les agents et agentes des communes et communautés de communes de Loire-Atlantique. Dans ce cadre, il cofinance des projets co-construits avec ses partenaires.

Les Partenaires Artistiques de Loire-Atlantique (PARLA)

Les Partenaires Artistiques de Loire-Atlantique (PARLA) réunissent les directeurs et directrices de salles municipales avec les coordinateurs et coordinatrices de Projets Culturels de Territoire dans les EPCI.
Les PARLA, ce sont :

- Un réseau de 19 salles de spectacles et 12 EPCI adhérents au Comité des territoires et participant à ses travaux
- Un espace de coopération (choix collégial des spectacles ou des compagnies) et de co-construction des projets,
- Un réseau de partage d'expérience entre pairs,
- Un projet artistique et culturel commun validé dans une charte co-écrite
- Un soutien appuyé aux artistes du territoire (mais pas seulement).

Le Comité des Territoires

Le Comité des territoires est un outil de gouvernance informel original réunissant élus et agents des communes et communautés de communes adhérents au PARLA. C'est aussi un espace d'échanges et de réflexion qui s'empare chaque année d'un sujet de travail lié aux enjeux communs de la coopération culturelle sur le territoire, et donne des orientations.

Une palette d'activités déployées sur tout le territoire départemental

- Les tournées de spectacles dans les salles du réseau - organisées en coopération avec les salles des PARLA.
- Les Projets Artistiques de Territoire - des résidences de médiation qui mettent les artistes en relation directe avec le public – organisés en coopération avec les coordinateur·ices des Projets Culturels de territoire membres des PARLA.
- Les tournées de petites formes en bibliothèques. Organisées en coopération avec la BDLA et les Interco

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

- Les tournées de petites formes en Ehpad. Organisées en coopération avec les services départementaux, les délégations et les Interco.
- Remixt, un dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle qui s'adresse aux collégiens de Loire-Atlantique et à leurs enseignants, organisé en coopération avec le réseau PARLA (salles et PCT dans le cadre des PAT) et les établissements scolaires.
- Musique et Danse à l'école, des interventions en milieu scolaire en chant choral, initiation musicale et danse de création dans les écoles élémentaires (coordonné par Mixt mais financées par les communes bénéficiaires sur la base d'une tarification solidaire)
- La formation des équipes pédagogiques des écoles de musique. Organisée en coopération avec les écoles de musique.

NB : chaque année, Mixt contribue à hauteur de 400.000€ au cofinancement des projets co construits avec les communes et communautés de communes du territoire

Mixt, un outil de coopération à l'échelle de la Métropole

Mixt participe au jeu collectif qui caractérise la vie culturelle nantaise

- En s'engageant dans de nombreuses démarches de coopération / co-réalisation avec les autres opérateurs culturels de la ville et de la métropole (Lieu unique, l'ANO, CCNN, le TU-Nantes, Le Pannonica, la Bouche d'air, La Soufflerie à Rezé, Onyx à Saint-Herblain, le Nouveau Pavillon à Bouguenais, etc.)
    - Dans ce cadre la naissance récente du Réseau PAMAL (partenaires artistiques musique de la Métropole et de la Loire-Atlantique), animé par Mixt, permet de mieux construire les partenariats musique à l'échelle des deux territoires, dans l'intérêt du public et des artistes du territoire.
    - Dans ce cadre, l'intégration du CCNN dans la réflexion sur l'évolution de La Danse en Fabrique (plateforme de visibilité des artistes de danse implantés localement) ainsi que la participation de Mixt au festival Trajectoires piloté par le CCNN, sont également prometteurs de coopérations fructueuses pour la filière danse.
- En poursuivant la coopération engagée de longue date avec 5 communes de la Métropole autour du maintien d'un spectacle sous chapiteau en centre ville de Nantes pour une longue série, au profit de tous les habitants des communes concernées (ce projet reçoit le soutien financier de Nantes Métropole) co-financé par Nantes-Métropole

Par ailleurs, Mixt construit une offre artistique à destination des habitants de la métropole qui s'inscrive en complémentarité avec l'existant, tout en favorisant la circulation des grandes œuvres nationales et internationales à Nantes, dans le domaine du théâtre, du cirque et de la danse.

DU CÔTÉ DES ARTISTES : une maison des artistes, lieu d'accompagnement des projets et des carrières, portée par le secteur OASIS

Accompagner les artistes du territoire

Pour tenter une réponse à la crise du sens que traverse le secteur, Mixt propose d'offrir aux artistes du territoire (Métropole Département Région) un espace de dialogue avec l'institution qui ne soit pas uniquement marchand. Dans cette perspective, le secteur OASIS de Mixt (Orientation / Accompagnement / Suivi / Insertion / Spectacles) a mis en place des

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

ateliers de travail pour construire son offre d'accompagnement avec les artistes, au plus près de leurs besoins. Il s'agit notamment de

- ➔ s'engager à plus de transparence sur les modalités d'accès aux plateaux de Mixt, que ce soit pour la diffusion ou la création
- ➔ organiser et optimiser la veille et le suivi des projets d'artistes
- ➔ donner accès à des espaces temporaires de travail ou de co-working
- ➔ faciliter les échanges informels entre pairs, l'entraînement régulier, etc.
- ➔ conseiller et favoriser l'insertion des artistes allocataires du RSA
- ➔ organiser, en coopération avec d'autres diffuseurs, des temps de visibilité du travail des artistes du territoire pour favoriser une meilleure diffusion de leurs spectacles à l'échelle régionale, nationale et internationale (showcase musique, La Danse en Fabrique)
- ➔ accueillir, en coopération avec d'autres acteurs du territoire, des rencontres professionnelles thématiques
- ➔ organiser des cercles de paroles sur des sujets identifiés par les artistes
- ➔ Proposer un programme de formation continue adapté aux besoins des artistes
- ➔ clarifier les conditions d'accès aux moyens de production et de diffusion proposés par Mixt
- ➔ faire connaître les conditions d'accès préférentielles à l'atelier de fabrication de décor pour les compagnies régionales.

Produire et diffuser de manière responsable

La conscience aiguë des enjeux climatiques et démocratiques d'une part, et la crise de la filière d'autre part, oblige Mixt à mettre en place d'emblée des modes de production / diffusion qui soient en phase avec ses objectifs RSE. Cela passe par

- ➔ Un meilleur équilibre entre production et diffusion, et une attention particulière aux reprises. Reprendre des spectacles déjà créés plutôt que multiplier les créations participe au ralentissement de la course à la création,
- ➔ L'organisation de tournées à impact carbone réduit, en allongeant les tournées dès que c'est possible (grâce au réseau PARLA - par exemple) ou en s'inscrivant dans des tournées nationales déjà existantes, grâce au travail de réseau de l'ONDA (Office Nationale de Diffusion Artistique)
- ➔ Le choix des Projets artistiques de territoire, qui au lieu d'abonder à la production de toujours plus de spectacles, assument de proposer aux artistes des résidences de médiation, qui permettent des temps de présence plus long sur les territoires, ce qui favorise la rencontre avec habitants autour de démarches artistiques appropriées.
- ➔ Une gestion adaptée des matériaux à l'atelier, un mode constructif qui favorise le réemploi ultérieur des matériaux,
- ➔ Une prise en compte des impératifs de parité et de mixité dans l'attribution des moyens de production et l'équilibre de la programmation,
- ➔ Une prise en compte des questions d'emploi artistique, prégnantes en période de crise. A ce propos, noter l'importance des tournées des "petites formes" en bibliothèques et en Ehpad, qui touchent les habitants au plus près, tout en créant de l'emploi artistique.

DU CÔTÉ DU PUBLIC : Une politique de l'offre propice à une fréquentation diversifiée et à de multiples actions de médiation

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com

La politique des publics de Mixt s'organise autour de 3 grands objectifs : construire une offre qui favorise le débat sur les oeuvres et la mixité dans les salles, développer l'éducation artistique et culturelle, développer toutes les formes de médiation culturelle

Construire une offre de qualité dans le respect de la liberté de création et de la liberté d'expression des opinions

Il s'agit de construire une offre artistique qui favorise à Nantes et dans le Département

- la circulation de grandes œuvres de référence dans toutes les disciplines du spectacle vivant (théâtre, cirque, danse et musique), que les artistes qui les ont créées soient d'ici ou d'ailleurs.
- la découverte d'oeuvres plus émergentes ou moins consensuelles qui permettent un débat sur les esthétiques et les parti-pris, dans le respect de la liberté de création et d'expression
- la rencontre avec le travail des artistes qui vivent sur le territoire

Construire une offre qui favorise la mixité des fréquentations

Mixt se donne comme objectif de favoriser, par tous les leviers possibles, la mixité du public qui suit ses saisons artistiques. Nous parlons ici de mixité générationnelle, sociale, de genre ou d'origine. Cette mixité doit pouvoir se vérifier dans la salle à l'échelle d'une représentation, mais aussi d'un spectacle sur l'autre tout au long de l'année. L'objectif est de constituer chaque saison une collection de spectacles divers pour une fréquentation diverse, avec une adresse forte à la jeunesse et aux familles.

Mixt dispose de plusieurs leviers pour atteindre cet objectif de mixité des publics :

- la programmation, qui sera suffisamment variée pour pouvoir accueillir tel soir des primo-spectateurs ou des familles, et tel autre soir des amateurs avertis qui sont friands de création contemporaine, et tel autre soir des spectateurs réguliers mais occasionnels qui souhaitent passer une belle soirée devant un spectacle consensuel de qualité.
- les modalités de vente et la politique tarifaire,
- les projets de médiation et les actions de sensibilisation,
- les dispositifs d'éducation artistiques et culturelle,
- les stratégies de communication et de marketing, y compris numériques

Développer l'éducation artistique et culturelle.

Chaque saison, Mixt accueille près de 20.000 jeunes accompagnés de leurs enseignants, pour des spectacles, des visites techniques, des ateliers de pratique. Il s'agit de sensibiliser les jeunes à la rencontre avec l'art, de leur faire découvrir la pratique artistique, et de leur permettre d'expérimenter d'autres contextes d'apprentissage et de formation de leur opinion. Le déploiement des principaux dispositifs d'Education artistique et culturelle (EAC) de Mixt n'est possible que grâce aux partenariats développés avec les enseignant·es (éducation nationale et diocésaine), la DRAC et le Département de Loire-Atlantique (dans le cadre du plan Grandir avec la Culture). Les actions d'Éducation artistique et culturelle se déclinent à travers :

- Remixt, un dispositif d'Éducation Artistique et culturelle destiné aux collégien·nes de Loire-Atlantique et à leurs enseignant·es : 80 collèges / plus de 150 classes / près de 7500 élèves concerné·es sur le département, métropole incluse

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

- Musique et danse à l'école, un dispositif d'interventions en milieu scolaire (IMS) en chant choral, initiation musicale et danse de création dans les écoles élémentaires : 20 intervenant·es en CDI (artistes pédagogues) / 140 écoles / 500 classes / près de 12 000 élèves concerné·es

Développer les actions de médiation alliant culture et solidarité

Mixt se positionne comme un acteur de l'innovation sociale par les arts. Sans massification des actions, mais avec une attention à la réalité du terrain et un travail au long cours avec les professionnels du champ social, il s'agit de conjuguer relation aux arts et art de la relation, en direction des personnes socialement les plus fragiles (personnes en grande précarité économique et relationnelle, habitants des quartiers populaires, résidents des Ehpad, personnes en situation de handicap, familles en difficulté, jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'enfance, artistes au RSA). Il s'agit ici de faire de la sortie au spectacle, de la participation à un atelier parent-enfant ou de la participation à l'élaboration d'un repas de voisins une étape dans un parcours d'insertion.

Cette préoccupation trouve des traductions diverses

- construction du réseau So-Mixt incluant des professionnels du champ social de la Métropole et du Département, afin d'élaborer ensemble une stratégie et des projets
- mise en place d'une formation-action destinées conjointement aux professionnels du champ culturel et du champ social dans le cadre de l'Organisme de formation
- accessibilité des lieux et des activités à tous les publics, y compris les personnes porteuses de handicap
- inclusion de bénéficiaires des politiques sociales dans les activités proposées
- jumelage de Mixt avec un quartier prioritaire de la ville,.

Accompagner les pratiques en amateur

La pratique des arts vivants est présente dans toutes les dimensions de Mixt : ateliers de pratique dans le cadre des dispositifs d'Éducation artistique et culturelle au Collège, animation des réseaux associatifs de pratique amateur, élaboration de projets participatifs sur tout le territoire, recueil des besoins en formation des enseignants des écoles de musique.
Ces propositions s'inscrivent dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques et des pratiques amateurs, en lien avec la feuille de route pratiques amateurs de la Ville de Nantes. Elles trouvent de nouveaux développements avec l'apparition des projets artistiques de territoire (où la dimension pratique amateur est souvent importante) et avec la naissance du nouveau lieu (voir plus loin, Du côté de la base nantaise).

DU CÔTÉ DE LA BASE NANTAISE : Naissance d'un lieu convivial et animé

Partager l'espace, accueillir les initiatives de la société civile

Avec Mixt, ses activités artistiques, son jardin, son restaurant, son parking et ses espaces généreux apparaît une nouvelle destination de la métropole nantaise : un lieu ouvert toute la journée où l'on peut se promener, rencontrer des artistes, venir faire ses devoirs, donner ses rendez-vous professionnels, organiser des séminaires, trouver un point de chute pour ses initiatives citoyennes, pratiquer les arts en amateur.

- Mixt est le lieu où se croisent toute la journée toutes sortes de gens : des salarié·es de Mixt qui circulent, des promeneurs, des amateurs venus pratiquer librement une activité, des artistes qui répètent, des professionnels en formation, des entrepreneurs en séminaires,

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

- ❖ Pour développer ce lieu de vie dans toutes ses dimensions, Mixt s'est réorganisé avec
  - ➢ Un **Restaurant / Bar** ouvert midi, après-midi et soir du Lundi/mardi au samedi
  - ➢ Un secteur **animation du site et lieu de vie**. Les collègues sont à la fois force de proposition pour certaines activités. Elles ont aussi pour missions d'accueillir les initiatives de la société civile et les pratiques artistiques libres sur le site
  - ➢ Un secteur **Logistique d'accueil et de bâtiment,** dont les 5 salarié·es seront dédié·es à toute la logistique d'accueil des compagnies artistiques, des groupes en formation, des artistes en résidence, des entreprises en séminaire, des associations accueillies
  - ➢ Un secteur **Développement commercial et mécénat,** destiné à organiser la politique de commercialisation des espaces de Mixt et l'accueil des clients de cette activité sur le site.

Faire dialoguer les arts avec d'autres pratiques culturelles à partager

Mixt est une maison d'artistes, mais elle s'ouvre à des pratiques culturelles plus larges

- Le site est conçu pour être facilement accessible à toutes celles et ceux qui pratiquent en amateur les arts de la scène
- Le jardin ouvre un large champ des possibles dans la rencontre art vivant et monde vivant
- Le restaurant est au coeur de toute une approche culturelle de la nourriture : convivialité, impact carbone, santé
- Mixt s'intéresse au jeu (sous toutes ses formes) comme pratique culturelle et manière de créer du lien entre les gens
- Mixt accueille les initiatives citoyennes de la société civile sur son site.

E. La politique d'investissement

Pour mettre en œuvre son projet, Mixt s'appuie sur un parc de matériel et de véhicules approprié, ainsi que sur un atelier de construction entièrement rénové, livré en janvier 24 et opérationnel depuis février 2024.

2027 est la première année d'exploitation du nouveau bâtiment et de déploiement d'un nouveau projet. En dehors des investissements exceptionnels que sont le mobilier, l'équipement des nouvelles salles et des espaces intermédiaires effectué en 2025 et 2026, le plan d'investissement 2027 concerne les éléments suivants :

- Le renouvellement des véhicules (camions, voitures, vélos)
- Le renouvellement du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, logiciels)
- Le renouvellement du matériel technique (pour l'atelier de construction, pour le plateau, le son, la lumière)
- L'amélioration des conditions de travail et la sécurité (en lien avec le CSSCT)

Pour chacun de ces domaines, nous sommes guidées par un objectif de sobriété et de durabilité, de réduction des effets du réchauffement climatique, de sécurité et facilité d'usage. La sobriété va avec une politique du faire avec l'existant, de l'expérimentation avant la systématisation, de l'adaptation au contexte mouvant.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com

La flotte de véhicules

Nous possédons 21 véhicules : 6 utilitaires et 15 véhicules de tourisme.
Parmi ces 21 véhicules, 5 ont un critère 4, 6 un critère 3, 9 un critère 2 ou moins dont deux véhicules électriques.
Notre politique pour le renouvellement des véhicules est la suivante :
Faire durer au maximum les véhicules existants par un soin important porté à leur entretien et ainsi éviter la construction de nouveaux véhicules et la production de déchets.
Remplacer progressivement les véhicules les plus vieux et les plus polluants par des véhicules électriques ou toute autre technologie moins polluante.
Adapter le choix de nos véhicules à l'usage qui en est fait : (transport de matériel, transport de personnes, trajets urbains et périurbains, longs trajets…) en privilégiant au maximum des véhicules légers, ce qui peut conduire à opter pour l'achat d'un vélo cargo plutôt qu'une voiture pour effectuer les courses en ville et les réapprovisionnements réguliers par exemple.
Et bien sûr, diminuer au maximum nos déplacements en voiture et favoriser les alternatives non polluantes : vélo ou transport en commun.
Aujourd'hui nous envisageons le remplacement d'un véhicule par an pour 30 000 euros avec l'ambition d'avancer sans se presser afin de suivre les avancées technologiques et d'être au plus près de nos usages réels.

Le matériel informatique

Notre parc informatique est constitué majoritairement d'ordinateurs portables avec une station d'accueil et deux écrans pour chaque salarié. Nous possédons également 5 imprimantes.
Notre politique pour le renouvellement du matériel informatique est la suivante :
Faire durer au maximum les ordinateurs, en se fixant au minimum 5 à 7 ans d'utilisation avant un remplacement.
Sauf exception (nécessité liée à l'utilisation de certains logiciels), nous cherchons une uniformisation des ordinateurs et de leur fonctionnement pour une facilité d'entretien et de mise à jour.
Nous prévoyons le remplacement de 15 postes par an soit une enveloppe annuelle de 15 000 euros.

Le matériel technique

Nous entendons par matériel technique tout ce qui relève des besoins scéniques (renouvellement du parc de matériel son, lumière, plateau) et le matériel nécessaire à la bonne marche de l'atelier de construction de décors.
Le parc de matériel scénique est âgé et fait l'objet d'un cycle de renouvellement permanent. Nous avons eu plusieurs fois recours à l'achat de matériel d'occasion ces dernières années. Cela ne paraît plus opportun dans le domaine de la lumière, dans la mesure où il faut probablement amorcer la bascule vers la technologie LED, mais pas trop vite et avec une vigilance à l'endroit de la formation du personnel et de la compatibilité avec le matériel employé par les compagnies en tournée .

Notre politique pour le renouvellement du matériel technique est la suivante :
Aller au bout du cycle de vie du matériel déjà acquis, continuer à l'entretenir et le réparer
Identifier sur le marché les matériels qui ont atteint une maturité technologique suffisante pour espérer une durée de vie >15 ans (ce qui n'est pas toujours le cas de la technologie LED aujourd'hui). Cela reste assez délicat dans la mesure où la technologie continue à progresser rapidement.
Renouveler au fur et à mesure du vieillissement les praticables, les jeux de velours pour la scène, le cyclorama, etc…

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com

Les équipements techniques des nouvelles salles de Mixt (studio danse, son/vidéo, salle 350) ont été décrits à minima. Il pourra être nécessaire, au vu de l'usage réel qui sera fait de ces locaux, de compléter ces équipements.
Il en va de même pour l'outillage de l'atelier, du restaurant, des plateaux et celui du local habilleuse (100% réemploi d'un parc matériel vieillissant).
Nous prévoyons une enveloppe annuelle de 130 000 euros pour l'investissement dans le matériel technique.

Les conditions de travail et la sécurité

Un effort permanent pour améliorer les conditions de travail des salariés du point de vue de la sécurité et de la pénibilité est à l'œuvre, ce qui implique des moyens pour l'organisation physique des espaces, les conditionnements et les outils de manipulation. Cela s'applique aussi pour l'atelier de construction.
Une enveloppe annuelle de 10 000 euros est prévue à cet effet.

Au total le besoin d'investissement annuel est estimé à 185 000 euros HT et représente une charge d'exploitation d'environ 37 000 euros / an.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

F. Synthèse prévisionnelle 2027

Compte-tenu des charges et recettes prévisionnelles énumérées ci-dessus et de la mise en œuvre du projet artistique, le projet de budget 2027 de l'EPCC Mixt devrait se structurer comme suit :

SYNTHÈSES DES CHARGES	Réalisé 2025	Prévu 2026	Budget 2027
Théâtre en ordre de marche	6 379 732	6 858 583	6 753 750
Total des charges variables d'activités commerciales	355 226	418 901	375 921
Total des charges d'activités artistiques et culturelles	1 907 731	2 971 104	2 449 083
Total des charges	**8 642 690**	**10 248 588**	**9 578 754**

SYNTHÈSE DES PRODUITS	Réalisé 2025	Prévu 2026	Budget 2027
Financements stables	7 881 853	7 926 349	7 524 947
Total des produits des activités commerciales	453 448	641 209	634 040
Total des produits des activités artistiques et culturelles	559 552	1 681 030	1 149 506
Total des produits	8 894 852	10 248 588	9 308 493
Résultat	**+252 162**	**0**	**- 270 261**

Équilibre budgétaire	Réalisé 2025	Prévu 2026	Budget 2027
Financements stables	7 881 853	7 926 349	7 524 947
- Coût du Théâtre en ordre de marche	6 379 732	6 858 583	6 753 750
+ marge brute des activités commerciales	98 222	222 307	258 119
= Marge d'activité	1 600 342	1 290 074	1 029 317
Complété par les réserves			**270 261**
= Mage d'activité 2027			**1 299 578**

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

Le tableau qui suit donne à lire l'utilisation qui est faite de la marge d'activité et permet de voir dans quelles proportions les subventions et contributions publiques sont affectées sur telle ou telle activité.

Activités ventilées	Charges 2027	Recettes 2027	Marge consommée 2027
Saison nantaise	1 220 571	640 249	580 322
Tournée et coordination territoriale*	745 546	371 509	374 037
Action culturelle et médiation	278 807	102 588	176 219
Accompagnement des artistes et des professionnel·les	140 000	16 000	124 000
Partage du lieu de vie	64 160	19 160	45 000
Total	**2 449 083**	**1 149 506**	**1 299 578**

* Nota bene : N'apparaissent pas ici, les charges et recettes liées aux enseignants en danse et en musique qui interviennent sur l'ensemble du territoire départemental dans la cadre de musique et danse à l'école, ni les formations organisées pour le réseau des écoles de musique du territoire.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

2027				
Valeurs TTC	**FONCTIONNEMENT COURANT**	**FINANCEMENTS INDIVIDUALISÉS**		**CUMUL**
I - Contributions statutaires				
Département	5 735 000			**5 735 000**
Ville	487 837			**487 837**
Etat	150 000			**150 000**
Région	0			**0**
Total I	**6 372 837**			**6 372 837**
II - Subventions Fonctionnement & missions spécifiques				
Département		Accompagnement RSA	70 000	**70 000**
Etat	**250 000**	Théâtre au collège	20 000	**296 000**
		Classe Théâtre	11 000	
		Jumelage Bottière	15 000	
		Total Etat	**46 000**	
Ville		Opération chapiteau	40 000	**40 000**
Région		Voisinages	0	**0**
Total II	**250 000**		**156 000**	**406 000**
CUMUL I & II	**6 622 837**		**156 000**	**6 778 837**
III - Apports en nature				
Département	**1 353 000**			**1 353 000**
TOTAL Fonctionnement	**7 975 837**		**156 000**	**8 131 837**
IV- subventions - Investissement (versement 2027)				
Département		Sub Investissement		
Région		Sub Investissement	0	0
Etat		Sub Investissement	0	0
Métropole / Ville		Sub Investissement	0	0
TOTAL Investissement			**0**	**0**

Financements Public TTC BP 2025	I- Participations	II - Subventions	III - Apports en nature	IV Investissement	Total
Département Loire-Atlantique	5 735 000	70 000	1 353 000		**7 158 000**
Ville de Nantes / métropole	487 837	40 000		0	**527 837**
Région des Pays de la Loire	0	0		0	**0**
Etat- Drac Pays de la Loire	150 000	296 000		0	**446 000**
	6 372 837	**406 000**	**1 353 000**	**0**	**8 131 837**

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
099_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

Rapport d'Orientation Budgétaire

Budget Annexe - Restaurant Qui Som

Exercice 2027

I. Le restaurant de Mixt / du concept aux ajustements au réel

A. Le concept initial

- Un restaurant de quartier

Ouvert midi et soir, Qui Som le restaurant de Mixt a été imaginé comme un restaurant de quartier à part entière ouvert à tous les clients, le midi en mode cantine et le soir en mode bar à tapas

- Une offre variée de qualité

Des plats du jour qui donnent envie, carnés et végétariens. Une cuisine de saison, délicieuse, changeante, au goût du jour mais qui ne renie pas le passé, qui répond aux goûts des uns et des autres, aux petites et grandes faims, aux différentes tailles de porte-monnaie et cela tout au long de la journée

Une bibliothèque de plats créée avant chaque saison qui puisse tourner sur plusieurs semaines et qui permet de contrôler les coûts : on fait beaucoup avec peu.

Des tapas variés qui permettent de passer un bon moment à l'heure de l'apéro, sans forcément rester très tard.

Une activité traiteur pour compléter l'offre de location d'espace

- Horaires d'ouverture

le lundi de 12h à 18h
du mercredi / Mardi au jeudi de 12h à 23h
le vendredi de 12h à minuit
le samedi de 10h à minuit ou de 18h à minuit

- Espace dédiés au bar et au restaurant

L'espace restaurant et sa terrasse

Le restaurant a son espace dédié le long de l'aile Ouest du bâtiment.
Sa baie vitrée et sa terrasse donnent sur l'entrée rue du Coudray. Il fait le lien entre la salle super et la salle Nova. Le jardin fait office d'écrin de verdure pour toutes celles et ceux qui souhaitent consommer un verre ou un tapas les pieds dans l'herbe.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

Il permet d'accueillir 70 à 80 personnes assises, mais peut nourri jusqu'à 250 personnes les soirs de spectacles, où les clients s'éparpillent dans tous les halls et les tables installées dans le jardin à la belle saison .
A l'intérieur du restaurant, un petit espace scénique permet d'accueillir des activités diverses groupes de musiciens locaux, des (lectures, soirées jeu, projection)des conférences…

La bar mobile

Spécialement conçu pour servir les spectateurs très rapidement avant les représentations, le bar mobile, installé au pied des escaliers de la salle Super, permet de répondre à la demande des spectateurs sans engorger le restaurant, permettant ainsi un usage multiple de l'établissement.

- Politique tarifaire

Prestation	Tarif TTC
Offre de nourriture	
Entrées	de 3€ à 10€
Tapas, frite, assiettes à partager	de 2€ à 20€
Plats	de 10€ à 26€
Formule menus et menus thématiques	de 5€ à 50€
Suppléments sauce, garniture et autre	de 0,5 à 10€
Desserts, patisserie et formule café	de 3€ à 12€
Gâteaux et offre de restauration légère	de 2€ à 10€
Offre de boisson	
Boissons non alcoolisées (chaudes ou soft)	de 0,5€ à 10€
Boissons alcoolisées au verre (bières, vins, digestifs, cocktails et autres)	de 2,5€ à 16€
Vins en bouteille ou en carafe	de 14€ à 90€
Offre de traiteur / séminaires	
Offre menu et pique-nique	de 14€ à 70€
Offre buffet déjeuner	de 14€ à 50€
Offre cocktail	de 2 à 60€
Offre accueil café / goûter / loges	de 1,5€ à 24€
Offre pot et apéro	de 2€ et 15€
Droit de bouchons	de 5€ à 15€
Facturation interne	
Café moulu / thé	à prix coûtant
Matière premières alimentaire non transformées	à prix coûtant

B. Résultat prévu pour 2026

Le résultat prévu sur l'année 2026 pour le restaurant s'oriente vers un déficit que nous estimons à 80 000 euros.
Le lancement du restaurant en 2026 a fait l'objet de nombreux ajustements au cours de l'année qui n'ont pas permis d'optimiser son fonctionnement :

- Le changement de responsable en février a beaucoup désorganisé le restaurant dans sa phase de lancement.
- La très forte affluence en juin du restaurant aurait pu être heureuse mais le manque de personnel pour répondre à cette affluence à mis l'équipe du restaurant à rude épreuve et a nécessité de nouveaux des ajustements
- En comprenant mieux la demande, nous avons fait de nombreux ajustements

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
044-798868717-20261014-2026_17-DE

- horaires d'ouverture du restaurant,
- offre culinaire,
- les prix proposés,
- organisation du travail et composition de l'équipe

Tous ces ajustements se mettent en place pour l'automne 26 et doivent permettre de développer les recettes. Ce sont ces ajustements qui nous amènent à proposer pour l'année 2027 un budget laissant apparaître une hausse de la masse salariale permettant de faire face au caractère événementiel du restaurant dans de meilleures conditions, et donc, paradoxalement, d'augmenter la marge bénéficiaire en étant en mesure de servir plus de repas et d'augmenter les recettes.

C. Les ajustements du concept

La réalité nous a obligés à revoir le concept initial de restaurant de quartier.

- Vers un restaurant événementiel

Pour commencer, une grande partie de la clientèle de Qui Som est générée par l'activité de Mixt. Dans de nombreux cas, Qui Som est amené à nourrir simultanément un grand nombre de clients, et se transforme en restaurant événementiel. C'est notamment le cas pour :

- les spectateurs les soirs de spectacles
- les compagnies en résidence,
- les professionnel·les en formation
- les participants aux séminaires des entreprises qui ont loué les espaces.
- les participants aux nombreuses réunions de réseau organisées par Mixt
- les clients des soirées Som Qui organisées au restaurant (jeux, événement culinaire, match etc.)

- Un restaurant de quartier à l'identité bien particulière

C'est aussi un restaurant de quartier qui accueille des clients individuels. Il propose des plats simples à partir de produits frais et de saison à un prix raisonnable. Mais ce n'est pas un petit resto intime où l'on vient passer une soirée en amoureux. Sa grande salle de 80 places, sa terrasse et son jardin attirent une clientèle bien spécifique. Il est fréquenté par

- des gens qui travaillent dans le quartier et viennent pour un déjeuner rapide entre collègues ou un repas d'affaires,
- des gens qui viennent de plus loin pour un repas entre collègues, attirés par l'offre, l'espace, et les facilités de stationnement
- des familles, les mercredi et samedi midi
- des groupes d'amis ou des familles, le soir, pour des apéro prolongés (pendant que les enfants jouent dans le jardin), notamment aux beaux jours en mode guinguette.

- L'ajustement de l'offre

Pour répondre à ces différents demandes, Qui som développe cinq sortes de prestation, ce qui génère une certaine complexité d'organisation :

- La prestation du midi en mode cantine de quartier ou accueil de groupes
- Les soirs de spectacles : restaurant événementiel
- Les soirs sans spectacle : bar à tapas de quartier
- L'après-midi pour le goûter
- Les prestations d'accueil café et petit déjeuner en lien avec les activités de location d'espace et l'accueil des spectacles.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com

Nous avons mis en suspens l'offre de traiteur pour le moment afin de se donner le temps de stabiliser l'organisation du restaurant sur les cinq formats de prestation exposés plus haut.

- L'ajustement de l'organisation du travail

Pour mettre en oeuvre les objectifs décrits ci-dessus, nous souhaitons procéder à des ajustements de l'organisation du travail, avec l'intention de :

- améliorer les conditions de travail de l'équipe,
- ajuster l'organisation du travail aux besoins de l'activité
- préserver l'équilibre économique du restaurant

Les modifications substantielles consistent à transformer les contrats de quatre salariées en CDI, initialement embauchés à 39h semaine, en contrat à 35h / semaine annualisés. Ces modifications ont un double impact

- elles permettent aux salariés plus de temps de récupération, et harmonisent leurs conditions de travail avec celles du reste de l'équipe
- l'économie réalisée sur la masse salariale du restaurant par cette mesure permet de financer les renforts sur les pics événementiels d'activité pour développer des recettes supplémentaires

II. Budget prévisionnel 2027

1. Section d'exploitation

Masse salariale

Les charges de personnel du restaurant s'élèvent à 456 066 euros.

L'équipe du restaurant est composée de 7 salariés à temps plein :

- Un responsable du restaurant
- Un ou une Chef.fe cuisinière
- Une ou un second
- Un ou une Chef.fe de partie
- Deux chef.fes de rang
- Un ou une commis / plongeur

Cette équipe est renforcée par du personnel en renfort et en extra pour répondre à des demandes spécifiques et ponctuelles qui ne pourraient être absorbées par l'équipe permanente et répondre au caractère événementiel de notre restaurant / bar.

Charges fixes

Les charges fixes du restaurant s'élèvent à 110 912 euros.

Elles comprennent les charges suivantes :

- les fluides (eau, électricité, gaz, chauffage)
- le loyer relatif à la mise à disposition des espaces
- L'entretien des locaux
- Les maintenances relatives au restaurant
- les assurances
- La part d'amortissement du matériel propre au restaurant

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

Parmi ces dépenses, certaines sont destinées au budget principal. Il s'agit de ce que refacture Mixt au restaurant au titre des remontées de services. Ces remontées de services viennent soulager le fonctionnement de l'établissement Mixt. Elles s'élèvent à 54 300 euros.

Autres charges de fonctionnement

Le stock de matières premières fait l'objet d'un inventaire en fin d'année. Chaque année, il est valorisé et le stock non consommé sur l'année N est rebasculé sur l'année N+1.
Cette écriture comptable fait donc apparaître en charge, au 1er janvier, les matières premières qui n'ont pas été consommées l'années précédente et en produit, au 31 décembre, les matières premières qui seront reportées sur l'année suivante.

Charges variables

Les charges variables s'élèvent à 208 903 euros.

Ce sont les matières premières nécessaires à la confection des repas et des boissons proposés tout au long de l'année.
En moyenne, les matières premières ne doivent pas dépasser 28% des recettes du restaurant. C'est un des indicateurs de gestion du restaurant très important.

Recettes

Les recettes du restaurant sur une année complète sont estimées à 770 881 euros.
Elles se calculent en fonction des différentes offres, d'une estimation de la fréquentation pour chacune des offres et d'un ticket moyen sur chaque mois de l'année.
Après les ajustements opérés à l'automne 2026, nous prévoyons de développer les recettes du restaurant de façon significative en 2027.

Résultat prévisionnel

Le résultat prévisionnel du restaurant pour l'année 2027 est à l'équilibre. C'est notre premier objectif avant de pouvoir développer des recettes propres qui viendront abonder le disponible pour l'activité.

Politique d'investissement

Le plus gros des investissements aura été fait en 2025 et 2026 pour le lancement du restaurant mais comme souvent des ajustements sont à prévoir au fil des ans au regard de l'usage de l'espace et des cuisines. Ils seront pris en charge dans le budget de Mixt et l'amortissement sera facturé au restaurant chaque année.

2. Tableau de synthèse

CHARGES	Prévu 2026	BP 2027		RECETTES	Prévu 2026	BP 2027
Masse salariale	413 175	456 066		Subventions	4 000	5 000
Charges de Fonctionnement	125 552	110 912		Produits financiers		0
Autres charges	15 000	15 000		Produits exceptionnelles		0
				Produits en atténuation de charge	15 000	15 0000
Charges d'activité / matière première	129 702	208 903		Produits divers de fonctionnement	584 276	770 881
Total I	**683 429**	**790 881**		***Total I***	**603 276**	**790 881**
				Résultat	**- 80 153**	**0**

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_17-DE